



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Déclaration d'Elizabeth Maruma Mrema
Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique
à l'occasion de la
Journée internationale des peuples autochtones

"COVID-19 et la résilience des peuples autochtones"

La pandémie de la COVID-19 nous a montré qu'une nature riche et prospère est essentielle à la santé et au bien-être de l'homme.

Les modes de vie traditionnels des populations autochtones sont une source de résilience. Cependant, en cette époque contemporaine, les peuples autochtones sont particulièrement touchés par la COVID-19 car ils sont également confrontés à de nombreux autres défis, notamment l'extrême pauvreté, des logements surpeuplés et l'accès limité aux services de santé.

Ces circonstances peuvent rendre les peuples autochtones plus vulnérables aux maladies infectieuses, en particulier les nouvelles maladies. Par conséquent, limiter la propagation de la COVID-19 dans les villes et les communautés des peuples autochtones est une priorité urgente, plus particulièrement en ce qui concerne les anciens autochtones, les gardiens des connaissances écologiques traditionnelles, de l'histoire et de la culture qui constituent le fondement de leur identité.

Des mesures urgentes sont nécessaires pour éviter les effets dévastateurs sur les communautés autochtones du monde entier. Il s'agit notamment de diffuser des informations dans les langues autochtones, d'accorder la priorité aux peuples autochtones en matière de santé publique et de d'accorder toute l'attention à leurs besoins spécifiques.

La pandémie a démontré les conséquences de l'impact considérable que les humains ont sur la nature. Le déclin de la biodiversité provoqué par l'homme crée les conditions dans lesquelles de nouvelles maladies apparaissent, évoluent et se propagent. Il est clair que la perte de biodiversité doit être arrêté. Les peuples autochtones, en tant que sociétés résilientes et durables, ont contribué de manière significative à la protection et à la restauration des écosystèmes, ainsi qu'à l'utilisation durable de la biodiversité. Leurs pratiques traditionnelles visant à protéger et à guérir la nature les placent déjà en tant que gardiens de la biodiversité. Leurs connaissances, leurs compétences et leurs techniques sont une source d'informations précieuses pour la communauté mondiale et fournissent des orientations essentielles pour l'élaboration de politiques en matière de biodiversité qui permettront au monde de réaliser la vision d'une vie en harmonie avec la nature d'ici à 2050.



Alors que l'humanité cherche à construire un avenir durable, il est maintenant temps, plus que jamais, de rassembler les divers systèmes de connaissances. Les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi que la science, constituent la meilleure base de connaissances possible pour gérer les écosystèmes locaux et faire face aux multiples crises auxquelles nous sommes actuellement confrontés.

La Convention sur la diversité biologique (CDB) encourage le respect des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques des populations autochtones, ainsi que leur participation entière et effective à toutes les questions qui les concernent directement. En conséquence, les parties à la CDB et les peuples autochtones ont entrepris ensemble d'élaborer un cadre mondial solide et ambitieux pour l'après-2020 en matière de biodiversité. La contribution continue des peuples autochtones, en tant que partenaires du nouveau cadre mondial pour la biodiversité post-2020, est décisive pour construire un avenir résilient et durable pour tous les peuples.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, nous nous réunissons en solidarité et en partenariat avec les peuples autochtones du monde entier pour créer un monde meilleur, plus résilient et plus diversifié.

(Ceci est une traduction de courtoisie non-officielle)